



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

Le 17 février 2016

**Visite officielle du Président de la République le 22 février 2016  
Information sur les perturbations de la circulation routière dans la ville de  
Papeete**

A l'occasion de la visite officielle en Polynésie française du Président de la République, une cérémonie de dépôt de gerbe se tiendra au monument aux Morts, le lundi 22 février à 7h.  
Le stationnement sera interdit par arrêté municipal du dimanche 21 février 14h00 au lundi 22 février jusqu'à 8h00 :

- dans toute l'**avenue Pouvana'a a Oopa** ;
- dans la portion de **rue des poilus tahitiens** ;
- dans la portion de **rue du Bataillon du Pacifique** ;
- dans toute la **rue Maadi Gobrait**.

La circulation sera interdite dans ces rues le lundi 22 février de 5h30 à 8h00.

Les habitants du quartier de St Amélie seront invités à emprunter la route du Mont Faïere de 5h30 à 8h00.

Le Président de la République ira ensuite à la rencontre de la population au marché de Papeete le lundi 22 février à 7h45. Le stationnement sera interdit par arrêté municipal du dimanche 21 février 14h00 au lundi 22 février jusqu'à 9h00:

- dans toute la **rue du 22 septembre 1914** ;
- dans la **rue François Cardella** ;
- dans une portion de **rue Colette** ;
- dans la **rue Albert Leboucher** ;
- dans la **rue des Halles** ;
- dans une portion de **rue Paul Gauguin**.

La circulation sera interdite dans ces rues le lundi 22 février de 7h00 à 10h00.

**Tout véhicule en stationnement irrégulier sera retiré des voiries par les services de police.**

**Il est demandé aux usagers de privilégier le covoiturage ou l'utilisation de deux roues.  
Les véhicules poids lourds sont invités à ne pas circuler avant 9h00.**

**Un certain nombre d'établissements scolaires de Papeete seront fermés lundi 22 février. La liste de ces établissements sera communiquée jeudi, par le Gouvernement de la Polynésie française.**

